

Pétition

**pour demander le maintien de la crèche Sainte-Barbe
et le respect des engagements pris par le Maire et sa majorité:
NON aux suppressions de crèches et de places de crèche!**

proposée par l'association « Les Berceaux de Fontenay-aux-roses »

Le Maire et sa majorité ont élaboré en catimini un projet de transfert de l'Ecole de Musique et de Danse (actuellement situé rue du Dr Soubise) au Château Laboissière, avec création d'un auditorium semi-enterré de 180 places dans la cour du château.

Coût prévisionnel: plus de 5 millions d'euro TTC...

Conséquences:

- pour financer en partie de projet, le Conservatoire actuel, en bon état, serait détruit et son terrain vendu à un promoteur*
- Le CCJL actuellement installé au château Laboissière serait transféré au château Sainte-Barbe, à la place d'une crèche de 45 places, la crèche Sainte-Barbe – seule crèche du centre-ville*
- La crèche Sainte-Barbe serait supprimée dès la rentrée 2011 alors que Fontenay manque déjà de places de crèche!*

Le Maire et sa majorité ont déjà supprimé les 50 places de la crèche familiale départementale qu'ils ont refusé de reprendre, contrairement à la plupart des villes des Hauts-de-Seine.

Résultat: en 2 ans près de 100 places de crèche supprimées alors que Fontenay manque déjà de places de crèche! (plus d'une demande sur 2 est refusée)

Rappelons qu'en 2008, lors de la campagne électorale des municipales, le Maire et sa majorité avaient pris l'engagement écrit suivant: « nous voulons que les crèches et halte-garderies publiques et associatives se développent »

Nous refusons de sacrifier une crèche indispensable pour de « secrets » projets immobiliers

Nous sommes persuadés que si le Maire et sa majorité, promoteurs des « Assises de la Démocratie locale », choisissaient l'information et la concertation avec les citoyens au lieu de la dissimulation et du refus du débat public, nous trouverions des solutions consensuelles.

Vous voulez nous soutenir, signez cette pétition:

« Je demande au Maire et à sa majorité de maintenir la crèche Sainte-Barbe et de respecter les engagements pris: en ne supprimant pas la crèche Sainte-Barbe, en reprenant la crèche familiale, et en choisissant l'information et la concertation avec les citoyens pour honorer la mise en oeuvre de la démocratie participative. »

signatures au dos ►►

